



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chômeurs

Question écrite n° 4208

Texte de la question

Inscrite dans le plan de cohésion sociale, la convention État - ANPE - Unédic signée le 5 mai 2006, marque une étape dans la rénovation du service public de l'emploi en prévoyant la mise en place du dossier unique de demandeur d'emploi et la création d'un guichet unique par région. Dans ce contexte, M. Dino Cinieri demande à M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité de bien vouloir lui faire tenir un premier bilan de ce dispositif ainsi que le calendrier de sa généralisation sur l'ensemble de notre territoire.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4208

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 septembre 2007, page 5527

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)